



Achat a credit sur un salon

Par **PROVOT**, le **08/12/2016** à **11:49**

bonjour

Voila j'ai flache (seul) sur un camping car au salon du bourget
le 25 septembre pour livraison 15 decembre
j'ai signer un bon de commande avec achat a credit depot de 2 cheque de 300€ (ni acompt ni
ahr) stipuler sur le bon de commande
en rentrant j'en ai parler a mon co emprunteur (seul je ne passe pas au credit)
qui refuse
je fait donc une lettre AR a la maison de credit le 27septembre
sans nouvelle je pensais la vente annuler
a ce jour il enquaise un des deux cheque
que doit je en conclure???
vente annuler ou pas arhe ou acompt??
merci de votre reponse